

Élaborer et conduire un projet

Enjeux

Répondre à des appels d'offre, transformer son offre de service pour favoriser des parcours inclusifs, donner corps à un expérience innovante, coopérer pour créer des plateformes ou dispositifs interinstitutionnels sur un territoire, ou simplement actualiser son projet d'établissement ou de service, toutes ces pratiques demandent des compétences spécifiques, tant techniques qu'humaines, pour coopérer, élaborer, négocier conduire ensemble un projet.

Objectifs

Au terme de cette action de formation les professionnels devront être capables de :

- expliciter le cadre légal et réglementaire dans lequel s'inscrivent les différents types de projets et leur négociation ;
- mettre en place un cadre et une méthode permettant la participation de tous les acteurs concernés par le projet ;
- positionner l'établissement et le projet dans son environnement global (social, économique, politique, réglementaire, environnemental) et local (place dans le dispositif territorial et le réseau de partenaires) et dégager les enjeux du projet ;
- prendre en compte l'évolution et les demandes du public ;
- analyser l'offre de service de façon dynamique et dégager ses forces et faiblesse au vu du projet à construire ;
- définir les axes stratégiques du projet à partir de ce double diagnostic externe et interne ;
- définir un plan et des fiches actions pour mettre en œuvre ces axes stratégiques et en évaluer la réalisation.

Public

Cette formation peut s'adresser à tous les professionnels et notamment à ceux qui sont concernés par l'élaboration d'un projet : direction, membres d'un comité de pilotage.

Contenus et méthodes

Le cursus pédagogique suit la démarche générale de méthodologie du projet : mise en place du cadre coopératif, diagnostic externe et interne, définition d'objectifs stratégiques, plan d'action, évaluation.

Il sera organisé en modules selon cette progression.

Chaque module comprend :

- une présentation des objectifs de la session ;
- un temps d'apport théorique et de discussion à partir de l'expérience des participants ;
- un temps d'application sous forme de mise en situation à travers l'étude de cas construite par le cabinet (le dispositif Martin).

Les exposés sont illustrés par des diaporamas et des documents écrits mis à la disposition des stagiaires.

Un guide d'élaboration et de conduite de projet est remis aux participants et sera amendé et enrichi progressivement au cours de la formation.

Durée

La formation peut prendre la forme d'un séminaire d'une journée ou s'étendre sur plusieurs modules en 5 ou 6 demi-journées.